

● (4.00 p.m.)

J'aurais aimé que, dans son budget, le ministre prévoie une réduction fiscale en faveur des gens à faible revenu. Une injection d'argent dans cette couche sociale aurait eu des effets beaucoup plus rapides et bien meilleurs. On aurait pu, par exemple, prévoir une réduction générale de 6 p. 100 des impôts sur le revenu, ce qui aurait injecté 325 millions de dollars. Quant à ceux qui gagnent moins de \$6,000 par an, ils auraient bénéficié d'une réduction de 87 millions de dollars. Une réduction fiscale de 10 p. 100 en leur faveur aurait représenté 140 millions de dollars.

Si le ministre avait voulu répondre aux vœux de tous les partis à la Chambre—et je sais que plusieurs partisans du gouvernement approuveraient cette mesure—il aurait réduit la taxe de vente sur les matériaux de construction. Je dis «réduit» car j'estime qu'à la lumière des modifications proposées au chapitre de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, il faut verser les 4 p. 100 de la taxe de vente versés à la Caisse de la sécurité de la vieillesse. Je dis donc que le ministre aurait pu réduire la taxe de vente sur les matériaux de construction à 4 p. 100, mettons. Le programme de construction étant actuellement réduit, les recettes fiscales à ce chapitre totalisent environ 225 millions de dollars; ce serait donc seulement les deux tiers de cette somme qui seraient injectés dans l'économie ou qui seraient perçus en moins.

M. Perrault: De la part des provinces également?

L'hon. M. Lambert: Je ne parle pas des provinces. Le programme de la taxe de vente sur les matériaux de construction émane du fédéral. Je ne vais pas commencer à donner des conseils aux provinces. Si elles estiment souhaitable de réduire la taxe de vente sur les matériaux de construction, le Canada entier en bénéficierait.

M. Perrault: Bravo!

L'hon. M. Lambert: Je ne donnerai de conseils qu'au gouvernement fédéral, étant député à la Chambre des communes, et non pas aux autres gouvernements.

Troisièmement, je dissiperai certaines incertitudes sur les marchés d'exportation. On aurait pu songer à d'autres encouragements. Un grand nombre de nos industries d'exportation doivent maintenant conclure des accords à long terme, alors que le taux du dollar canadien est flottant. Menacés d'une nouvelle fixation du taux du dollar, ils ne peuvent convenablement se couvrir, comme on le fait d'habitude. Ils ne peuvent attendre ni acheter à terme, étant donné que la valeur du dollar pourrait être de nouveau fixée à 96c. ou 97c., mesure facilement justifiable dans les circonstances actuelles. Demandez aux commerçants de bois, aux fabricants de pièces de rechange d'automobiles et à bien d'autres industriels s'il est facile de faire des affaires. Demandez-le à l'industrie chimique lourde, où on congédie des travailleurs par centaines. Rappelons-nous ce qui est arrivé à l'économie canadienne. Depuis une dizaine d'années, elle a reçu de durs coups, en grande partie du fait que les mesures prises étaient disparates.

Le ministre a cru qu'il allait combattre l'inflation en accélérant les réductions tarifaires dans la négociation Kennedy. Certaines industries pouvaient à peine survivre à la suite de ces réductions sur une période de cinq ans. On leur enfonçait le couteau lentement. Demandez à l'industrie chimique lourde, à l'industrie du papier fin et à d'autres ce qui leur arrive. Leur situation devient extrêmement difficile. Premièrement, elles doivent faire face à une concurrence encore plus serrée sur le marché national. Deuxièmement, leurs prix montent rapidement, à cause de la libération du dollar et de l'incertitude du moment où l'on pourra le stabiliser. Je ne défends pas nécessairement le taux de change fixe pour notre dollar, mais nous sommes membres d'une équipe active au sein du Fonds monétaire international. Tous les pays membres ont souscrit aux Accords de Breton Woods: Nous en sommes tous signataires. Mais, deux fois, jusqu'ici, le Canada a jugé bon de déclarer: «Je déclare forfait et me retire.» Si tous les pays faisaient de même, qu'arriverait-il?

Je demanderai aux députés s'ils se souviennent des batailles financières insensées et meurtrières qui se déroulèrent sur la scène internationale dans les années 1930, alors que les monnaies échappaient à tout contrôle.

L'hon. M. Laing: R. B. Bennett.

M. Perrault: Votre héros.

L'hon. M. Lambert: A l'époque, le dollar canadien se trouvait dans la même situation que les autres monnaies. Bien sûr, le ministre des Travaux publics (M. Laing) raconte ses sornettes habituelles. Je préférerais qu'il se lève pour parler raisonnablement de la situation monétaire internationale dans les années 30 et depuis. Voyons ce qui s'est produit en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, au Japon et ailleurs. Aujourd'hui, la stabilité est beaucoup plus grande, mais à quel prix! A l'heure actuelle, le gouvernement canadien estime préférable, pour certaines raisons, de se tenir à l'écart des accords monétaires internationaux.

J'aurais aimé que le gouvernement présente certaines propositions visant à étendre les stimulants en vue de la lutte contre la pollution, à la fois pour les municipalités et l'industrie. Cette initiative aurait plusieurs résultats. Elle favoriserait la lutte contre la pollution, et les gens s'en inquiètent sûrement de nos jours. Nous savons que l'industrie et le gouvernement doivent se faire aider dans ce domaine. C'aurait été une mesure appropriée, sans compter les emplois qu'elle aurait créés à la fois pour la production de l'outillage et le fonctionnement des installations. Il est sûr que nous aurions pu renouveler ou étendre le régime de stimulants au traitement des égouts qui existait il y a quelques années, en introduisant une clause de remise, comme on l'avait fait à ce moment-là, afin d'aider les municipalités à disposer des effluents qui proviennent de leurs réseaux d'égout. C'est l'une des pires sources de pollution, et pourtant on ne fait que peu ou rien pour aider les municipalités à régler ce problème.